

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

# LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 10 DÉCEMBRE 1864.

No 50.

## AVIS.

Quoique l'abonnement à notre journal soit payable d'avance, nous avons cependant jugé à propos de l'ex, édier même à ceux qui ont retardé de nous faire tenir immédiatement le faible montant de leur souscription (\$1,00). Nous avons l'espoir, toutefois, que ceux qui ont négligé jusqu'à ce jour de remplir leurs engagements envers nous, se feront un devoir d'y mettre ordre promptement.

L'ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

—0000000—

## ORIGINES ET FORMATION

DE LA  
LANGUE FRANÇAISE.

(Suite et fin.)

XXI.

Aux splendeurs du siècle où vécurent Philippe I et Philippe-Auguste, succéda le siècle non moins illustre de Saint-Louis. On peut dire que ces deux époques ont été pour la France ce qu'avaient été pour la Grèce le siècle de Périclès, et pour Rome, celui d'Auguste. Dans ce temps, dit un auteur, le mouvement des esprits se manifesta par des productions de l'art et par des faits qui, les uns et les autres, n'ont pas été surpassés. Non-seulement la religion et les arts s'étendirent partout en France, mais les lettres firent aussi de grands progrès. On en jugera par le morceau suivant, extrait des *Mémoires du sire de Joinville*. En même temps qu'on remarquera quel chemin a déjà fait la langue, on aura le plaisir de voir par cette citation quelle était la naïveté de ces temps, et combien la douceur de Saint-Louis était grande. Voici cet extrait :

“ Il (le roi) m'appela et me dit : “ Je n'ose vous parler à cause de l'esprit subtil dont vous êtes, de chose qui touche à Dieu ; et pour cela j'ai appelé ces frères qui sont ici, car je veux vous faire une demande.” La demande fut telle : “ Sénéchal, fit-il, quelle chose est Dieu ? ” et je li diz : “ Sire, ce est si bonne chose que meilleure ne peut estre.—Vraiment, fit-il, c'est bien répondu,

car cette réponse que vous avez faite est escripte en cest livre que je tieng en ma main. Or vous demandé-je, fit-il, le quel vous aimeriez mieux ou d'être lépreux ou d'avoir fait un péché mortel ?—Et moi, qui onques ne li mentis, li respondi que je aimerois mieux en avoir fait trente que d'être lépreux.” Et quand les frères s'en furent partis, il m'appela tout seul et me fit seoir à ses pieds, et me dit : “ Comment m'avez-vous dit cela ? ” Et je lui dis que je le disois encore, et il reprit : “ Vous respandez comme un fou mazard ; car il n'est si vilaine lèpre qu'un péchié mortel, parce que l'âme qui est en péchié mortel est semblable au diable ; c'est pour-quoi il ne peut y avoir lèpre si laide. Et bien est vrai que quand l'homme meurt, il est guéri de la lèpre du corps ; mais quand l'homme qui a fait le péchié meurt, il n'est qu'il ait en telle repentance que Dieu li ait pardonné. Aussi vous prie, fit-il, tant que je puis, que vous mettiez dans votre coeur, pour l'amour de Dieu et de moi, qu'il vaut mieux que tout mal de lèpre ou autre ac-vienne à votre corps, plutôt que péchié mortel vienne à votre âme.”

XXII.

Si le quatorzième siècle est une époque malheureuse pour la France ; s'il rappelle les désastres de Crécy et de Poitiers, il faut avouer, néanmoins, que la guerre civile et la guerre étrangère n'empêchèrent pas le mouvement littéraire commencé deux siècles auparavant de prendre de l'extension. C'est alors, en effet, que parurent Guillaume de Lorris, Jehan de Meun, Franc Martin, Olivier Basselin, J. Froissard, Charles V, Machault, Christine de Pisan et Gerson. Ils ne sont pas tous célèbres au même titre. Froissard est, sans contredit, le plus remarquable de tous ces écrivains. Dans ses *Chroniques*, le premier de tous les écrivains français il se fait remarquer par une extrême clarté, et en général par les principales qualités de l'historien. Pour faire juger de l'état de la prose française à cette époque, nous reproduirons le morceau suivant, dû à la plume de Charles V, dit le Sage :

“ Les clercs ou la sapience (c'est ainsi qu'il nomme les gens de lettres) les clercs ou la

sapience on ne peut trop honorer, et tant que sapience sera honorée en ce royaume, il continuera à prospérer; mais quand déboutée y sera, il décherra.”

Jusqu'ici nous n'avons cité que des morceaux en prose, mais nous allons, à l'avenir, rapporter, de fois à autres, quelques citations de poésie.

La suivante est empruntée à Guillaume de Lorris, l'un des auteurs du *Roman de la Rose*, poème allégorique qui fit les délices des quatorzième et quinzième siècles :

#### LE TEMPS.

Le temps qui s'en va nuict et jour,  
Sans repos prendre et sans séjour,  
Et qui de nous se part et emble  
Si célement, qu'il nous semble  
Qu'il nous soit adès (*dans cet ins ant*) en un point  
Et il ne s'y arrête point,  
Ains ne fine (*ne cesse*) de trespasser,  
Si que l'on ne pourrait penser,  
Lequel temps c'est qui est présent.....  
Le temps ci ne peut séjourner  
Mais va toujours s'en retourner  
Comme l'eau qui s'avale (*descend*) toute  
Dont n'en retourne arrière, goutte,  
Le temps s'en va et rien ne dure  
Ne fer, ne chose tant soit dure;  
Car il gaste tout et transmie,  
C'est celui qui les choses mûe,  
Qui tout fait croître et tout nourrit  
Et qui tout use et tout pourrit.  
Le temps si envielli nos pères  
Et vieillit rois et emperères  
Et aussi nous enviellira,  
Ou la Mort jeunes nous prendra.

#### XXIII.

Sous la plume d'Alain Chartier, de Villon, de Charles d'Orléans, de Monstrelet et de Juvénal des Ursins, la langue française se dégage un peu, au quinzième siècle, de quelques-unes de ses vieilles tournures, de ses longues et fréquentes inversions, dues au latin; elle devient par là-même plus rapide et plus coulante. On en jugera par ce qui suit :

#### LE RENOUVEAU.

“ Le Temps a laissé son manteau  
“ De vent, de froidure et de pluye,  
“ Et s'est vestu de broderie,  
“ De soleil luisant, cler et beau.  
“ Il n'y a bestie, ne oiseau,  
“ Qu'en son jargon ne chante ou crie;  
“ Le Temps a laissé son manteau  
“ De vent, de froidure et de pluye.

“ Rivièrre, fontaine et ruisseau,  
“ Portent, en livrée jolie,  
“ Goutes d'argent, d'orfavrerie;  
“ Chacun s'habille de nouveau:  
“ Le Temps a laissé son manteau  
“ De vent, de froidure et de pluye.”

(Retour du printemps, par Charles d'Orléans.)

Le plus éloquent prosateur du quinzième siècle est sans aucun doute l'historien de Louis XI, Philippe de Comines. Il décrit ainsi les dernières années de la vie de ce

monarque aussi remarquable par ses cruautés que par son génie politique :

“ Le roy retourna à Tours, et s'enfermoit fort et tellement que peu de gens le voyoient, et entra en merveilleuse suspicion de tout le monde, et en peine, craignant que l'on ne lui ostast ou diminuast son auctorité. Mais cecy ne dura guères, car il ne vesquit point longuement; et fit de bien estranges choses, dont ceux qui le voyoient le tenoient à estre dénué de sens, mais ils ne le connoissoient point. Quant à estre suspicieux, tous grands princes le sont, et par especial les sages et ceux qui ont beaucoup d'ennemis et out offensé plusieurs, comme avait fait cestuy ci..... Il n'entroit guères de gens dedans le Plessis-du-Parc (qui estoit le lieu où il se tenoit,) excepté gens domestiques et les archers, dont il en avoit quatre cents, qui en bon nombre faisoient chacun jour le guet et se pourmenoient par la place et gardoient la porte. Nul n'y venoit que monseigneur de Beaujeu, qui étoit son gendre. Tout à l'environ de la place dudit Plessis il fit faire un treillis de gros barreaux de fer, et planter dedans la muraille des broches de fer ayant plusieurs pointes, comme à l'entrée par où l'on eût peu entrer aux fossés dudit Plessis. Aussi fit faire quatre moyneaux, tous de fer bien épais, en lieu par où l'on pouvoit bien tirer à son aise; et es to chose bien triomphante, et cousta plus de vingt mille francs; et à la fin y mit quarante arbalestriers, qui jour et nuict estoient en ces fossés avec commission de tirer à tout homme qui en approcheroit de nuict jusques à ce que la porte fût ouverte le matin. Il luy sembloit davantage que ses subjects estoient un peu chatouilleux à entreprendre sur son auctorité, quand ils en verroient le temps.”

#### XXIV.

On donne à tort, croyons-nous, le nom de *Renaissance* au seizième siècle; car s'il est une époque qui ait mérité cette appellation, c'est assurément le quinzième siècle. C'est alors, en effet, qu'ont eu lieu tous ces grands événements qui ont changé la face du monde moderne, tels que l'invention de la poudre à canon, la prise de Constantinople par les Turcs, la découverte de l'Amérique, l'établissement de la *Réforme*, etc., etc. Ajoutons aussi que c'est principalement dans ces temps que l'on a vu les peuples aspirer à l'unité nationale, et que les langues modernes ont commencé à porter le cachet des peuples qui les parlent.

Grâce cependant à la protection éclairée et puissante de François Ier. et de sa sœur Marguerite de Valois, qui écrivait elle-même fort bien, les lettres et les arts prirent, au seizième siècle, des développements que le

siècle de Louis XIV seul a surpassés. Les écrivains les plus remarquables de cette époque, sont : Marot, Ronsard, Montaigne, Amyot, Rabelais, Brantôme, Saint François de Sales, Calvin, etc.

Voici comment Marguerite de Valois, dans une de ses *Nouvelles*, raconte le sermon d'un cordelier :

“ Un mari battait sa femme. Ses voisins ne s'en pouvaient taire et criaient, et fi, fi de tels maris, au diable, au diable.

“ De bonne rencontre un cordelier passa par là, qui entendit le bruit et l'occasion. Si se délibéra d'en toucher un mot le lendemain à sa prédication, comme il n'y faillit ; car faisant venir à propos le ménage, il le collauda grandement, blasant les infractions d'y celui, et si dit entr'autres choses qu'il y avait plus de danger et plus griève punition à un mari de battre sa femme, que de battre son père ou sa mère. Car, dit il, si vous battez votre père ou votre mère, on vous enverra, pour pénitence, à Rome ; mais si vous battez votre femme, toutes les voisines vous enverront à tous les diables, c'est-à-dire en enfer. Or, regardez quelle différence il y a entre ces deux pénitences ; car de Rome, on en revient ordinairement ; mais d'enfer ! ah ! on n'en revient jamais.”

Celui qui, de tous les écrivains du seizième siècle, s'est acquis la plus grande renommée, est sans contredit Michel de Montaigne. Dans son livre intitulé *Essais*, il nous a laissés le portrait fidèle des mœurs et des croyances de l'époque où il a vécu. On voudra lire, sans doute, le morceau suivant, où il peint l'amitié qui l'unissait à un magistrat renommé de Bordeaux, Etienne la Béotie :

“ Ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés, ce ne sont qu'accointances et familiarités, par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent. En l'amitié de quoy je parle, elles se meslent et confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoy je l'aimoys, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en respondant : parceque c'estoit luy, parceque c'estoit moy”.....

Passons maintenant à la poésie du seizième siècle. Voici les adieux que Marie Stuart adressait à la France, lorsqu'elle était sur le navire qui l'emportait loin de ce pays qu'elle avait tant aimé :

“ Adieu, plaisant pays de France !

O ma patrie

La plus chérie,

Qui a nourri ma tendre enfance !

Adieu France ! adieu mes beaux jours !

La nef qui disjoint nos amours

N'a cy de moi que la moitié :

Une part te reste ; elle est tienne :

Je la fie à ton amitié

Pour que de l'autre il te souvienne.”

On aimera aussi, croyons-nous, à relire les vers où Clément Marot raconte à François Ier comment son habit, son cheval, enfin tout ce qu'il possède, lui a été enlevé, et dans lesquels il demande au *Père des Lettres* de lui prêter de l'argent.

“ On dit bien vrai, la mauvaise fortune  
Ne vient jamais, qu'elle n'apporte une,  
Ou deux, ou trois avecque elle, sire :  
Votre cœur noble en saurait bien que dire,  
Et moi, chétif, qui ne suis roi, ne rien,  
L'ai esprouvé. Et vous conterai bien,  
Si vous voulez, comment vint la besongne.

J'avais un jour un valet de Gascongne,  
Gourmand, yvrogne et assuré menteur,  
Piqueur, larron, jureur, blasphémateur,  
Sentant la hart de cent pas à la ronde,  
Au demeurant le meilleur homme du monde.  
Ce vénérable Hillot fut averti  
De quelque argent que n'aviez départi,  
Et que ma beurse avait grosse apostume.  
Il se leva plutôt que de costume,  
Et me va prendre en tapinois ycelle,  
Et vous la met très bien sous son aisselle ;  
Argent et tout (cela se doit eutendre) ;  
Et ne croi point que ce fût pour le rendre :  
Car onc depuis n'en ai ouï parler.  
Brof, le vilain ne s'en voulut aller  
Pour si petit ; mais encore il me happe  
Saye et bonnet, chausses, pourpoint et cappe.  
De mes habits en effet il pilla  
Tous les plus beaux, et puis s'en habilla  
Si justement, qu'à le voir ainsi estre  
Vous l'eussiez pris en plein jour pour son maistre  
Finalement de ma chambre il s'en va  
Droit à l'estable, où deux chevaux trouva,  
Laisse le pire et sur le meilleur monte,  
Pique et s'enfuit. Pour abréger le conte,  
Soyez certain qu'au sortir du dit lieu  
N'oublia rien, fors de me dire adieu.  
Ainsi s'en va, chatouilleux de la gorge,  
Le dit valet monté comme un saint George,  
Et vous laissa monsieur dormir son soul,  
Qui au réveil n'ent su trouver un soul.  
Ce monsieur là, sire, c'était moi-même,  
Qui, sans mentir, fus au matin bien blême,  
Quand je me vis sans honneste vesture,  
Et fort fâché de me voir sans monture.  
Mais pour l'argent que vous m'aviez donné,  
Je ne fus point de le perdre étonné :  
Car votre argent, très débonnaire prince,  
Sans point de faute est sujet à la pince....  
Mais neantmoins ce que je vous en mande  
N'est pour vous faire ou requeste ou demande,  
Je ne veux point tant de gens ressembler  
Qui n'ont souci autre que d'assembler.  
Tant qu'ils vivront ils demanderont, eux :  
Mais je commence à devenir honteux,  
Et ne veux plus à vos dons m'arrêter.  
Je ne dis pas, si voulez rien prester,  
Qu'on ne le prenne : il n'est point de presteur,  
S'il veut prester, qui ne fasse un débiteur.  
Et savez-vous, sire, comment je paye ?  
Nul ne le sait, si premier ne l'essaye ?  
Vous me devrez, si je puis, du retour,  
Et vous feray encore un bon tour.  
A cette fin qu'il n'y ait faute nulle,  
Je vous feray une belle cédulle,

A vous payer, sans usure s'entend,  
Quand on verra tout le monde content :  
Ou, si voulez, à payer ce sera  
Quand votre gloire et renom cessera.

## XXV.

Arrêtons-nous maintenant au dix-septième siècle, et saluons respectueusement ceux qu'à bon droit on regarde comme ayant fixé la langue française et l'ayant élevée, par leurs préceptes et leurs écrits, au rang, dit un écrivain, des plus nobles langues que les hommes aient jamais parlées : nous nommons Malherbe, dans la poésie,—Blaise Pascal, Descartes et Balzac, dans la prose.

Quelques citations, l'une de Malherbe et les autres de Pascal, vont ici suffire :

## "CONSOLATION A M. DU PERRIER."

Ta douleur, du Perrier, sera donc éternelle ?  
Et les tristes discours  
Que tu met en l'esprit l'amitié paternelle  
L'augmenteront toujours ?

Le malheur de ta fille au tombeau descendue  
Par un commun trépas,  
Est-ce quelque dédale où ta raison perdu  
Ne se retrouve pas ?

Je sais de quels appas son enfance était pleine ;  
Et n'ai pas entrepris,  
Injurieux ami, de soulager ta peine  
Avecque son mépris.

Mais elle était du monde, où les plus belles choses  
Ont le pire destin ;  
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,  
L'espace d'un matin.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;  
On a beau la prier ;  
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,  
Et nous laisse crier.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,  
Est sujet à ses lois ;  
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre  
N'en défend point nos rois.

De murmurer contre elle, et perdre patience,  
Il est mal à propos ;  
Vouloir ce que Dieu veut est la seule science  
Qui nous met en repos.

(Malherbe.)

Lisons maintenant quelques-unes des pensées de Pascal, pensées qui tiennent autant de Dieu que de l'homme, suivant l'expression de Châteaubriand :

1. "La nature a des perfections, pour montrer qu'elle est l'image de Dieu ; et des défauts, pour montrer qu'elle n'en est que l'image."

2. "Les inventions des hommes vont en avançant de siècle en siècle. La bonté et la malice du monde en général restent les mêmes."

3. "La justice et la vérité sont deux pointes si subtiles, que nos instruments sont

trop émoussés pour y toucher exactement. S'ils y arrivent, ils en écachent la pointe, et appuient tout autour, plus sur le faux que sur le vrai."

4. "L'imagination grossit souvent les plus petits objets par une estimation fantastique, jusqu'à en remplir notre âme ; et, par une insolence téméraire, elle amoindrit les plus grands jusqu'à notre mesure."

5. "La chose la plus importante à la vie, c'est le choix d'un métier."

6. "Je blâme également, ceux qui prennent le parti de louer l'homme, et ceux qui le prennent de le blâmer, et ceux qui le prennent de le divertir ; et je ne puis approuver que ceux qui cherchent en gémissant."

"Les stoïques disent : Rentrez au-dedans de vous-mêmes, c'est là où vous trouverez votre repos : et cela n'est pas vrai. Les autres disent : sortez dehors, et cherchez le bonheur en vous divertissant ; le bonheur n'est ni dans nous, ni hors de nous ; il est en Dieu et en nous."

Puis viennent Corneille, Racine, Bossuet, Boileau, La Fontaine, Fénelon, Molière, etc., etc., qui achèvent de donner à la langue française cette perfection que lui envient toutes les nations modernes et qu'elles mettent à profit dans leurs conférences diplomatiques.

Nous parcourrions en vain, nous en sommes sûr, les deux siècles et demi qui séparent Pascal de Villemain, Racine de Lamartine, et Bossuet de Dupanloup, car ces dernières époques sont à tous nos lecteurs très-familiales. Au reste, le cadre que nous nous étions tracé au commencement de cette étude sur les *Origines et la formation de la langue française* est à peu près rempli. Nous ne prétendions point, en effet, et pour cause, nous livrer à de longues recherches et à de profondes études sur le sujet que nous avons traité, mais simplement indiquer les sources de la langue que nous parlons, et la marche progressive qu'elle a suivie depuis le 9<sup>e</sup> siècle jusqu'au commencement du dix-septième. Nous croyons avoir accompli notre tâche.

## FIGURES DE PENSÉES.

Nos lecteurs savent qu'on appelle figures des manières de parler qui ajoutent au style de la force, de la grâce, de la noblesse, etc. Ils savent en outre qu'on distingue deux sortes générales de figures : les *figures de mots* et les *figures de pensées*. La figure de mot dépend du mot lui-même ; si le mot change, la figure disparaît. La figure de

pensée subsiste malgré le changement des mots, pourvu que le sens ne change pas. Marmontel a réuni presque toutes les figures de pensées dans le discours suivant, qu'il met dans la bouche d'un homme du peuple, qu'il suppose en colère contre sa femme :

Si je dis oui, elle dit non ; soir et matin, nuit et jour elle gronde. (*Antithèse.*)

Jamais, jamais de repos avec elle. (*Répétition.*)

C'est une furie, un démon. (*Hyperbole.*)

Mais, malheureuse, dis-moi donc. (*Apostrophe.*)

Que t'ai-je fait ? (*Interrogation.*)

O ciel ! quelle fut ma folie en t'épousant ! (*Exclamation.*)

Que ne me suis-je plutôt noyé ! (*Optation.*)

Je ne te reproche ni ce que tu me coûtes, ni les peines que je me donne pour y suffire. (*Prétérition.*)

Mais, je t'en prie, laisse-moi travailler en paix. (*Obsécration.*)

Ou que je meure si... (*Suspension, réticence.*)

Tremble de me pousser à bout.

(*Imprécation.*)

Elle pleure ! Ah ! la bonne âme ! Vous allez voir que c'est moi qui ai tort. (*Ironie.*)

Eh bien ! je suppose que cela soit. Oui, je suis trop vif, trop sensible. (*Concession.*)

J'ai souhaité cent fois que tu fusses laide, j'ai maudit, j'ai détesté ces yeux perfides, cette mine trompeuse qui m'avait affolé. (*Astéisme ou louange en reproches.*)

Mais, dis-moi si par la douceur il ne vaudrait pas mieux me ramener ? (*Communication.*)

Nos enfants, nos amis, nos voisins, tout le monde nous voit faire un mauvais ménage. (*Énumération.*)

Ils entendent les cris, les plaintes, les injures dont tu m'accables. (*Accumulation.*)

Ils t'ont vue, les yeux égarés, le visage en feu, la tête échevelée, me poursuivre, me menacer. (*Description.*)

Ils en parlent avec frayeur ; la voisine arrive ; on le lui raconte ; le passant écoute et va le répéter. (*Hypotypose.*)

Ils croiront que je suis un méchant, un brutal ; que je te laisse manquer de tout, que je te bats, que je t'assomme. (*Gradation.*)

Mais, non ; ils savent que je t'aime, que j'ai bon cœur, que je désire te voir tranquille et contente. (*Correction.*)

Va, le monde n'est pas injuste ; le tort reste à celui qui l'a. (*Sentence, épiphonème.*)

Hélas ! ta pauvre mère m'avait tant promis que tu lui ressemblerais. Que dirait-elle ? que dit-elle ? car elle voit tout ce qui se passe.

Oui, j'espère qu'elle m'écoute, et je l'entends qui te reproche de me rendre si malheureux Ah ! mon pauvre gendre, dit-elle, tu méritais un meilleur sort. (*Prosopopée.*)

## CARDAN LE GALÉRIEN.

(*Suite et fin.*)

A Marseille, il courut tous les hôtels de luxe, et aux premières informations qu'il prit à l'hôtel des Empereurs, l'intelligent et agile Castel reconnut tout de suite les deux voyageuses et le voyageur ; il dit à Albert de Kerbriant que les trois personnes auxquelles il portait tant d'intérêt avaient passé deux jours dans la maison, et qu'elles s'étaient embarquées pour Barcelone. Castel indiqua même le banquier où il avait conduit le faux Albert de Kerbriant, qui demandait une lettre de crédit de quinze mille francs pour sa belle-mère, dont il avait encore la procuration. Le jeune marin courut chez le banquier désigné. Non seulement les renseignements de Castel étaient vrais de tout point, mais Albert de Kerbriant reconnut encore chez le banquier sa propre signature, contrefaite avec un talent d'imitation qui révélait une main de galérien faussaire. Ce fut un trait de lumière pour le jeune homme. Il prit des chevaux de poste, et en moins de cinq heures, il était à Toulon, chez M. le commissaire du bague, qui lui annonça l'évasion de Cardan, le faussaire, et lui donna son signalement. Albert, le soir même, partait pour Barcelone, muni d'autres instructions précieuses et d'une lettre pour le consul de France.

Il fallait suivre au vol cette horrible intrigue. À peine débarqué à Barcelone, Albert de Kerbriant courut chez le consul. La nuit couvrait la ville ; neuf heures sonnaient.

Le consul était au théâtre italien. Albert ne fit qu'un bond du consulat au théâtre ; on lui indiqua la loge du représentant de la France, il y entra, et s'excusant de sa visite importune, il exhiba sa lettre d'introduction, qui expliquait tout.

Le consul pria le jeune de Kerbriant de le suivre dans l'arrière-loge, pour causer sans témoins et sans auditeurs. Voici l'affreuse confidence qu'Albert recueillit dans cet entretien :

— Un étranger, d'un âge indéterminé, dit le consul, s'est présenté chez moi, il y a trois semaines environ, s'annonçant sous le nom d'Albert de Kerbriant. Il venait, disait-il, visiter l'Espagne, avec sa future belle-mère et sa fiancée. A l'expiration très-pro-

chaîne de son deuil, il devait se marier. Les manières de cet homme m'ont paru étranges : c'était un mélange de bon ton étudié, de langage noble et d'habitudes et d'expressions vulgaires. Il y avait dans ses poses un calme d'emprunt, contrarié par des élanements nerveux. Il me rendait une visite, disait-il, pour me présenter ses hommages d'abord, et ensuite pour me consulter sur les formes à suivre dans les mariages en pays étranger. Je lui ai donné toutes les explications qu'il a paru désirer. Depuis cette visite, je l'ai revu deux fois, et ce soir, si vous voulez le voir, il est en loge avec ces dames, presque en face de nous, à l'amphithéâtre. Le signalement que vous m'avez donné de cet étranger est frappant d'exactitude, avec cette différence pourtant que ses cheveux sont noirs et abondants, au lieu d'être blonds et courts ; mais c'est sans doute une supercherie de coiffure qu'il sera fort aisé de découvrir.

Albert de Kerbriant pria le consul de vouloir bien lui accorder une place dans sa loge, et un instant après il occupait son poste d'observation.

Du premier coup d'œil il jugea la moralité de cet homme, qui, ne se doutant pas qu'un regard scrutateur était fixé sur lui, gardait une immobilité sombre, et semblait n'appartenir que de corps à ce monde enthousiasme qui applaudissait un duo italien. Cardan, vêtu de noir, avec sa figure couverte de cette pâleur cuivrée, fard du galérien, avec son œil fixe, son front déprimé, ses narines convulsives, ressemblait à un être surnaturel, dégagé de toute préoccupation frivole, et méditant quelque projet conseillé par l'enfer. A côté de lui, comme contraste, s'épanouissait, dans sa naïve joie de jeune fille, Anna de Mellan : on aurait cru voir une colombe ignorant le péril, et posée sur le même rameau à côté d'un vautour. Albert de Kerbriant se leva au premier entr'acte, et saluant le consul du geste familier qui signifie " au revoir dans l'instant, " il se dirigea vers la loge du faussaire ravisseur. Le consul suivit Albert de loin.

Il frappa trois légers coups ; la porte s'ouvrit, et d'une voie calme et distincte, il nomma M. Albert de Kerbriant.

—C'est moi, monsieur, répondit Cardan.

—J'ai deux mots à vous dire en particulier, dit Albert.

Cardan se leva non sans trahir quelque émotion, et sortit dans le couloir.

—C'est donc à M. Albert de Kerbriant que je parle ? dit Albert.

—Certainement, monsieur, répondit le galérien, avec une voie enrouée par un trouble subit.

—Vous êtes bien sûr de cela ?

Voilà une singulière question ! dit Cardan avec un sourire sérieux.

Albert saisit vivement les cheveux d'emprunt de Cardan, et la tête rasée du galérien se découvrit à nu.

Tu es un bandit du bague de Toulon ! Cardan poussa un rugissement sourd, et tirant un poignard, il allait se débarrasser de ce foudroyant inconnu avant que cette scène eût d'autres acteurs, lorsque Albert, qui avait prévu le coup, saisit adroitement le galérien par le bras et la cravate, et l'incrusta sur le mur voisin, en appelant à l'aide. Aux oris du marin, on accourut de toutes les loges voisines. Cardan, qui n'avait pas quitté son poignard, fut arrêté par des hommes de police, et Albert, se cramponnant avec une vigueur surhumaine au collet de son habit et au col de sa chemise, déchira linge et drap du même coup de griffe, et mit à nu l'épaule du galérien flétri par deux lettres sur une peau brûlée au soleil de Toulon. Un murmure d'horreur éclata de tous côtés ; mais Albert ne perdit pas son temps à raconter son histoire : il avait un plus pressant devoir à remplir.

Madame de Mellan et sa fille prêtaient l'oreille avec inquiétude aux bruits alarmants qui venaient des corridors, et elles n'osaient se hasarder dans cette foule curieuse qui les envahissait. Tout à coup le consul de France, suivi d'un étranger vêtu de l'uniforme de la marine royale, entra dans la loge de ces dames, et leur dit :

—Je vous prie d'accepter mon bras, mes dames, et de me suivre chez moi, c'est-à-dire chez vous, car ma maison est celle de tous les Français.

Madame de Mellan et sa fille, trop émuës pour approfondir tant d'incidents mystérieux, n'hésitèrent pas à suivre leur consul. La veuve prit le bras d'Albert, et Anna le bras du consul.

Aux clartés des candélabres, qui versent un grand jour sur le péristyle du théâtre, on distinguait aisément, comme en plein midi, un homme pâle et chauve, les épaules nues, entraîné par la police et hué par la foule.

—Mon Dieu ! s'écria madame de Mellan, c'est Albert.

—Non, madame, lui dit le consul, cet homme n'est pas Albert de Kerbriant : c'est un bandit qui a ourdi contre vous et mademoiselle une trame abominable. C'est un galérien évadé du bague de Toulon : il est marqué sur l'épaule des lettres T F, ainsi que vous pouvez le voir, si la foule nous permet de nous approcher de lui.

Un vif saisissement bouleversa toutes les facultés de madame de Mellan, et la parole lui fit défaut pour répondre.

Ce fut dans la maison du consul qu'il y eut un échange d'explications et de surprises qui devait amener cette histoire à son dénouement naturel et légitime. Tous les droits usurpés par le faussaire furent restitués au véritable Albert de Kerbriant.

L'émotion qui suivit cette orageuse soirée ne permit pas aux deux dames d'accueillir ; Albert de Kerbriant comme il méritait d'être accueilli ; mais le lendemain, madame de Mellan et sa fille n'eurent pas assez d'éloges à donner à leur jeune et charmant libérateur ; et ce jour même, à la table du consul de France, il fut arrêté que le mariage d'Anna et d'Albert serait célébré à l'église Saint-Louis, à Toulon, et que l'amiral serait prié de signer au contrat.

MÉR.V.

—•—•—•—

AVIS AUX PRISEURS.

L'usage de la poudre de tabac est, dans le principe, généralement inutile, quelquefois stupéfiant ou dangereux, et toujours immonde et dégoûtant.

« Souvent, ou par légèreté, ou par imitation, ou par d'autres motifs plus ou moins frivoles, on contracte la sale habitude d'emplit ses narines de la poudre irritante de tabac ; ou du moins, c'est dans le but de faire cesser quelque coriza ou un léger mal de tête, dont le temps seul aurait bientôt fait justice : le mal se dissipe, on se félicite du succès et on continue le remède le reste de sa vie. L'habitude prise s'enracine profondément dans l'économie, et devient enfin une impérieuse nécessité et un tyrannique besoin. Nous avons dit que l'usage de la nicotiane (tabac) est quelquefois dangereux : des milliers de faits sont là qui l'attestent hautement. Le tabac déprave ou détruit l'odécat, et par son action stupéfiante, il peut, pris avec excès, engourdir et ralentir les fonctions intellectuelles, et surtout affaiblir ou troubler la mémoire. L'irritation continuelle de la muqueuse nasale a déterminé plusieurs fois le développement des polytes. Fourcroy cite même un cas de cancer du nez, attribué à l'usage du tabac.

Le tabac, suivant Méral, énerve et affaiblit les tissus, surtout le nerveux qu'il ébranle ; de là des tremblements dans les membres, qu'on observe assez constamment chez ceux qui en font abus, la diminution des forces, l'amaigrissement et même la consommation qu'on voit arriver chez les grands priseurs, et surtout chez les femmes, par la quantité considérable de salive qu'il fait sécréter, ce qui épuise et dessèche. Ces habitudes jettent par fois les sujets dans une espèce d'imbécillité. J'ai connu de ces

priseurs intrépides qui étaient dans une sorte d'abattement continu, qui, la bouche béante et les narines éouppées d'une croûte noire de cette poudre, ne savaient que fouiller sans cesse dans leur tabatière, et conservaient tout juste assez d'instinct pour cette action machinale. Il en est de l'abus du tabac comme de celui de toutes les jouissances par irritation, comme de l'abus des liqueurs fortes, etc., etc., et l'on doit encore être étonné de ne pas lui voir causer des accidents plus nombreux ; il faut toute la puissance de l'habitude et les doses faibles qu'on en prend habituellement pour en diminuer les mauvais effets.

Il serait superflu de chercher à prouver que l'usage de cette plante *acre, sale et puante*, comme l'appelle le docteur Méral, contamine plus ou moins tous ceux qui s'en farcissent incessamment les narines ; chacun sait en effet que rien n'est plus commun que de voir une certaine excretion stilloire maculer la plupart des objets qui tombent sous l'organe nasal des grands consommateurs de l'immonde *pétun*. Nous ajouterons, dit encore Méral, aux inconvénients du tabac, la mauvaise odeur de l'haleine, et celle du corps, des hardes, dont il imprègne ceux qui en font usage, et la malpropreté produite par les liquides colorés de cette substance qu'ils laissent couler par les voies buccales et nasales. Ajoutez à tous ces inconvénients celui des continuelles émonctions, qui finissent souvent par irriter plus ou moins le nez et la membrane nasale, sans parler des congestions cérébrales qu'elles peuvent favoriser ou déterminer.

P. DEBREYNE, Médecin Trappiste.

(Précis de phys. hum.)

—0000000—

Le Bonheur Champêtre.

*Dialogue entre un Seigneur et un Villageois.*

Le Seigneur. Dieu vous garde, bon homme, vous êtes bien gai !

Le Vil. Comme de coutume.

Le Seig. J'en suis bien aise ; cela prouve que vous êtes content de votre état.

Le Vil. Jusqu'à présent j'ai lieu de l'être.

Le Seig. Etes-vous marié ?

Le Vil. Oui, grâce au Ciel.

Le Seig. Avez-vous des enfants ?

Le Vil. J'en avais cinq ; j'en ai perdu un, mais ce malheur peut se réparer.

Le Seig. Votre femme est-elle jeune ?

Le Vil. Elle a vingt-cinq ans.

Le Seig. Est-elle jolie ?

Le Vil. Elle l'est pour moi ; mais elle est mieux que jolie : elle est-bonne.

Le Seig. Et vous l'aimez ?

Le Vil. Si je l'aime ? eh ! qui ne l'aimerait pas ?

Le Seig. Et vos enfants, viennent-ils bien ?

Le Vil. Ah ! c'est un plaisir. L'aîné n'a que cinq ans : il a déjà plus d'esprit que son père ; et mes deux filles ! c'est cela qui est charmant. Le dernier tette encore ; mais le petit compère sera robuste et vigoureux. Croiriez-vous bien qu'il bat ses sœurs, quand elles veulent baiser leur mère ! Il a toujours peur qu'on ne vienne le détacher de la mamelle.

Le Seig. Tout cela est donc bien heureux ?

Le Vil. Heureux ! je le crois ! Il faut voir la joie quand je reviens du labourage. On dirait qu'ils ne m'ont pas vu d'un an : je ne sais lequel entendre. Ma femme est à mon cou, mes filles dans mes bras, mon aîné me saisit les jambes ; il n'y a pas jusqu'au petit Jeannot, qui se roulant sur le lit de sa mère, ne me tende ses petites mains ; et moi je ris, et je pleure et je les baise, car tout cela m'attendrit.

Le Seig. Je le crois.

Le Vil. Vous devez le sentir ; car sans doute vous êtes père ?

Le Seig. Je n'ai pas ce bonheur.

Le Vil. Tant pis : il n'y a que cela de bon.

Le Seig. Et comment vivez-vous ?

Le Vil. Fort bien. D'excellent pain, de bon laitage, et du fruit de notre verger. Ma femme, avec un peu de lard, fait une soupe aux choux, dont le Roi mangerait. Nous avons encore les œufs de nos poules ; et le Dimanche nous nous régalons, et nous buvons un petit coup de vin.

Le Seig. Oui ; mais quand l'année est mauvaise ?

Le Vil. On s'y est attendu, et l'on vit doucement de ce que l'on a épargné dans la bonne.

Le Seig. Il y a encore la rigueur du temps, le froid, la pluie, les chaleurs que vous avez à soutenir.

Le Vil. On s'y accoutume ; et si vous saviez quel plaisir on a de venir le soir respirer le frais après un jour d'été, ou l'hiver se dégourdir les mains au feu d'une bonne bûche, entre sa femme et ses enfants ! Et puis on soupe de bon appétit, et on se couche ; et croyez-vous qu'on se souvienne du mauvais temps ? Allez, Monsieur, il y a bien du monde qui ne vit pas aussi content que nous.

Le Seig. Et les impôts ?

Le Vil. Nous les payons gaiement ; il le faut bien. Tout le pays ne peut pas être noble. Celui qui nous gouverne et celui qui nous juge, ne peuvent pas venir labourer. Ils

font notre besogne, et nous faisons la leur. Chaque état, comme on dit, a ses peines.

Le Seig. Quelle équité ! qu'ils sont heureux !

MARMONTEL.

—0000000—

Un libertin, attaqué d'une maladie mortelle, fit son testament. Suivant la formule, il y mit ces mots : " Premièrement, je donne et lègue mon âme à Dieu. " Aussitôt un plaisant s'écria : " Oh ! je crains bien que Dieu ne renonce à la succession ! "

—0000000—

## ALMANACH POLITIQUE.

### AMÉRIQUE.

*Canada.*—Les Chambres ont été convoquées au 14 janvier prochain, non pour la dépêche des affaires cependant.

*Etats-Unis.*—Le Congrès des Etats du Nord s'est ouvert à Washington lundi dernier. Le message du président Lincoln est d'une longueur qu'on serait tenté d'appeler démesurée, si le gouvernement fédéral ne se trouvait dans une de ces passes difficiles qui décident du sort d'une nation. Le Président loue le gouvernement canadien de la conduite qu'il a tenue à l'égard des récentes difficultés qui se sont élevées au sujet des Confédérés qui ont pillé les banques de St. Albans.

M. Chase, ex-secrétaire des Finances du gouvernement de Washington, a été nommé Juge-en-chef de la Cour Suprême des Etats-Unis.

Le Nord attend beaucoup des expéditions des généraux Sherman et Gregg, dans le Sud.

### EUROPE.

*Autriche.*—Des troubles ont eu lieu récemment dans le Frioul, entre les soldats et les volontaires garibaldiens. Le gouvernement autrichien a pris des mesures énergiques pour les faire cesser.

### AFRIQUE.

*Algérie.*—Plusieurs tribus se sont soumises au gouvernement français, mais on n'a pu mettre la main sur les chefs insurgés.

*Maroc.*—L'empereur du Maroc a marché contre les rebelles et a détruit une des tribus révoltées.

### ASIE.

*Japon.*—Une révolution, dont la cause est inconnue, vient d'éclater dans une partie de cet empire.